

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 novembre 2012 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Lucie Désilets (à distance), Denise Girard et Colette Larose

MM Michel Gervais, Benoît Laganière, Michel Parent et Gilles Roy

Formant quorum sous la présidence par intérim de M. Raynald Thibeault.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : Mme Valérie St-Laurent

Du secondaire : M. Jacques Seminario

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mmes Francine Chabot, Michelle Laguë, Nicole Leblanc et M. Claude Denis, commissaires

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

Mme Lucie Demers, directrice du Service des technologies de l'information

PARTICIPATION À DISTANCE

Conformément au *Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Comité exécutif à l'aide de moyens de communication*, Mme Lucie Désilets participe à la séance par téléphone.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président par intérim, M. Raynald Thibeault, déclare la séance ouverte. Il est 21 h 20.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2012

11-CE-2012-2013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Roy:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2012
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 6.1 Nomination de deux scrutateurs pour l'élection aux différents postes
 - 6.2 Élection à la présidence du Comité exécutif
 - 6.3 Élection à la vice-présidence Comité exécutif
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
 - 8.1 CSST – choix de limite
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
 - 12.1 Octroi de contrats – location de licences d'infrastructures réseaux
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
 - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

12-CE-2012-2013

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
23 OCTOBRE 2012**

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2012 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2012

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

13-CE-2012-2013

**NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS POUR L'ÉLECTION AUX
DIFFÉRENTS POSTES**

CONSIDÉRANT la procédure d'élection adoptée lors de la séance du Conseil des commissaires du 27 octobre 2009 qui prévoit que les scrutateurs soient choisis parmi les commissaires-parents ou, le cas échéant, parmi le personnel hors cadre ou le personnel cadre présent;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Denise Girard:

QUE M. Jacques Seminario et Mme Valérie St-Laurent soient désignés pour agir à titre de scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité

14-CE-2012-2013

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le président d'élection appelle les candidatures à la présidence du Comité exécutif :

Mme Lucie Désilets pose sa candidature

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président d'élection déclare élue par acclamation, Mme Lucie Désilets à la présidence du Comité exécutif.

La présidente élue assumerait la présidence d'assemblée. Considérant l'absence physique de Mme Lucie Désilets, le directeur général assume la présidence le temps de l'élection à la vice-présidence.

15-CE-2012-2013

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE COMITÉ EXÉCUTIF

Le président d'élection appelle les candidatures à la vice-présidence du Comité exécutif :

Mme Colette Larose propose M. Michel Parent

M. Gilles Roy propose Mme Denise Girard

M. Michel Gervais propose M. Benoît Laganière

M. Benoît Laganière propose la fin des mises en candidature.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2012

Le président d'élection demande aux candidats s'ils acceptent d'être candidats. Tous les candidats acceptent. Le président d'élection invite chaque candidat à s'adresser à tour de rôle aux commissaires.

Le président d'élection procède à l'élection. Les scrutateurs distribuent les bulletins de vote.

Après le dépouillement des votes, le président d'élection déclare élu à la majorité, M. Benoît Laganière à la vice-présidence du Comité exécutif.

En l'absence de la présidente, Mme Lucie Désilets, M. Benoit Laganière assume la présidence de la présente assemblée.

16-CE-2012-2013

CSST – CHOIX DE LIMITE

CONSIDÉRANT les caractéristiques du régime rétrospectif de la CSST;

CONSIDÉRANT que le choix de limite doit être confirmé à la CSST au plus tard le 15 décembre 2012;

CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres du Comité exécutif à la suite de l'analyse du dossier présentée à la rencontre du comité de travail du Comité exécutif du 27 novembre 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

QUE le directeur général soit autorisé à signifier à la CSST le choix de 9 fois la limite par réclamation pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité

17-CE-2012-2013

OCTROI DE CONTRATS – LOCATION DE LICENCES D'INFRASTRUCTURES RÉSEAUX

CONSIDÉRANT que le Service des technologies de l'information doit renouveler ses licences logicielles d'infrastructures réseaux afin de maintenir la fiabilité de l'environnement des utilisateurs ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public pour l'octroi de ses contrats de location de licences logicielles d'infrastructures réseaux le 21 novembre 2012 ;

CONSIDÉRANT que sept fournisseurs se sont procuré le cahier des charges ;

CONSIDÉRANT qu'un fournisseur a déposé une soumission dans les délais prescrits et que sa soumission s'est avérée conforme ;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2012

CONSIDÉRANT l'autorisation du directeur général de poursuivre le processus d'appel d'offres public lorsqu'il y a un seul soumissionnaire conforme, conformément à l'article 13.2 du *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs* de la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des technologies de l'information et du Service des ressources matérielles ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Laganière :

- 1° **QUE** le contrat pour la location de licences logicielles d'infrastructures réseaux soit octroyé à la firme Softchoice pour la période du 1^{er} décembre 2012 au 30 novembre 2015 pour un montant de 181 420,80\$ excluant les taxes ;
- 2° **QUE** ce contrat soit d'une durée de trois ans, soit du 1^{er} décembre 2012 au 30 novembre 2015 ;
- 3° **QUE** la directrice du Service des technologies de l'information soit autorisée à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL – AUTORISATION

Il n'y a aucune dépense de la présidence du Conseil à autoriser.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Deux commissaires ont pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 21 h 35.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2012

